

CHAPITRE 9 – Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

Pourquoi la fin de la guerre froide ne s'est-elle pas traduite par un apaisement du monde ?

En 1989-1990, la fin de la confrontation Est-Ouest laisse espérer un monde réuni, fondé sur le droit et la coopération internationale. Les États-Unis prétendent établir un « nouvel ordre mondial » plus juste et l'ONU semble enfin pouvoir jouer son rôle.

Mais une gouvernance mondiale s'avère très difficile à mettre en place. Les rivalités entre puissances sont loin d'avoir disparu et le rôle hégémonique des États-Unis est contesté. En outre, la fin de l'affrontement idéologique entre les deux blocs a favorisé l'affirmation des identités nationales, ethniques et religieuses.

Dans ce monde devenu multipolaire, les conflits se multiplient et prennent des formes très diverses (guerres civiles, nettoyage ethnique, terrorisme...).

Cours 1. La décennie 1990 : l'espoir déçu d'un monde apaisé (p. 268 – 269)

La fin de la guerre froide en 1989 semble ouvrir la voie à un nouvel ordre mondial pacifié. Mais cet espoir est rapidement démenti par les faits : loin de disparaître, les conflits se multiplient et prennent des formes nouvelles.

A. Un tournant historique

La fin de la bipolarité. L'affrontement bipolaire qui avait structuré les relations internationales depuis 1947 cesse avec l'implosion du bloc soviétique. Réunis à Malte en décembre 1989, Américains et Soviétiques proclament la fin de la guerre froide et négocient la réduction des armements nucléaires. De nombreux conflits régionaux jusqu'alors entretenus par les deux Grands prennent fin. L'URSS retire ses troupes d'Afghanistan entre 1988 et 1989, après dix années de combats contre les moudjahidin. Les États-Unis arrêtent de soutenir les contre-révolutionnaires au Nicaragua, qui signent un accord de paix en 1988 avec le gouvernement.

Les progrès de la démocratie libérale. La disparition du rideau de fer permet un rapprochement entre Europe de l'Ouest et Europe de l'Est, symbolisé par la réunification allemande (1990). Une vague de démocratisation touche l'Amérique latine, où les États-Unis soutenaient jusqu'alors les régimes autoritaires par crainte de l'influence soviétique. De même, Washington cesse de ménager le régime raciste d'Afrique du Sud, qui combattait les mouvements communistes en Afrique, ce qui permet l'abolition de l'apartheid en 1991.

POINT DE PASSAGE La fin de l'apartheid en Afrique du Sud p. 270

La renaissance de l'ONU. Longtemps paralysée par le veto des deux Grands, l'ONU peut enfin jouer pleinement son rôle. De 1988 à 1993, l'Organisation lance plus d'opérations que durant les quarante années précédentes. C'est elle qui gère l'accession de la Namibie à l'indépendance (1990) et encadre les processus de paix au Salvador (1990) et au Cambodge (1991). Lorsque l'Irak envahit le Koweït en août 1990, elle décide de recourir à la force pour le contraindre à y renoncer. Une coalition d'une trentaine de pays, menée par les États-Unis, est alors mise sur pied et vient facilement à bout des troupes irakiennes lors de la guerre du Golfe (1991).

B. Nouvel ordre mondial ou Pax americana ?

Le triomphe des États-Unis. La disparition du rival soviétique renforce considérablement la puissance des États-Unis. Plus aucun État ne semble en mesure de rivaliser avec leur force de frappe économique, leur arsenal militaire (hard power) et leur rayonnement culturel (soft power). De superpuissance devant composer avec une autre superpuissance dans un monde bipolaire, les États-Unis deviennent l'« hyperpuissance » sans contrepoids dans un monde qui semble unipolaire.

Le leadership étasunien. Pour le président George Bush Sr, la guerre du Golfe de 1991 est le symbole d'un « nouvel ordre mondial » reposant sur le respect du droit et la solidarité internationale plutôt que sur la loi du plus fort. Les États-Unis, se posent en garants de ces principes. Ils les mettent alors en application en Somalie où une intervention militaire est décidée en 1992 pour tenter de mettre un terme à la famine provoquée par la guerre civile. En 1994, les États-Unis interviennent également en Haïti pour rétablir le président démocratiquement élu, Jean-Bertrand Aristide, renversé par un coup d'État.

Le multilatéralisme. Sous la présidence de G. Bush Sr (1989-1993) puis de Bill Clinton (1993-2000), les États-Unis sont donc l'unique gendarme du monde. Mais ils veulent jouer ce rôle en accord avec les organisations internationales et en privilégiant la coopération avec les autres États, dans la perspective du multilatéralisme.

C. Le renouveau des conflictualités

Le retour de la guerre en Europe. La fin de l'antagonisme bipolaire n'est pas synonyme d'apaisement généralisé. Au contraire, de nombreux conflits locaux, qui avaient été contenus par les deux Grands durant la guerre froide, resurgissent quand celle-ci s'achève. C'est le cas en Yougoslavie où les nationalismes concurrents s'affrontent violemment à partir de 1991, aboutissant à des entreprises d'épuration ethnique. En 1995, à Srebrenica, plus de 8 000 Bosniaques musulmans sont tués par les forces serbes malgré la présence de casques bleus. Il faut attendre l'intervention des États-Unis, dans le cadre de l'OTAN, pour qu'une paix soit finalement imposée en 1995 (accords de Dayton).

L'Afrique en proie aux guerres civiles. Durant les années 1990, 35 pays sur les 53 que compte le continent africain sont touchés par des guerres civiles. Certaines sont particulièrement meurtrières comme celle qui déchire l'Algérie durant toute la décennie, faisant près de 150 000 morts, ou celle qui touche le Libéria, puis le pays voisin riche en diamants, la Sierra Leone. Au Rwanda, en 1994, environ 1 million de membres de la minorité tutsi sont victimes du génocide orchestré par des extrémistes hutu.

Les limites du nouvel ordre mondial. La plupart des affrontements ont désormais lieu à l'intérieur d'un État. Or, l'ONU a été créée pour résoudre les conflits entre ses membres et non au sein de l'un ou l'autre. Le principe de la souveraineté nationale,

qui avait été conçu pour protéger les États d'une agression de la part d'un autre État, est détourné par certains d'entre eux pour massacrer leur propre population à l'abri de toute sanction internationale. Quant aux États-Unis, alors que, du temps de la guerre froide, ils étaient obligés de maintenir un certain équilibre des forces partout sur la planète, ils ont désormais tendance à ne s'intéresser qu'aux régions qu'ils estiment vitales pour leur sécurité (Amérique latine, Europe, Moyen-Orient) et à délaissier celles qu'ils jugent secondaires (Afrique).

POINT DE PASSAGE p. 270 – 271 : La fin de l'apartheid en Afrique du Sud

Comment le nouvel ordre mondial s'est-il concrétisé en Afrique du Sud ?

Doc 2 p. 270 : Un nouveau contexte mondial

Romancier sud-africain blanc à succès, André Brink (1935-2015) s'est opposé à l'apartheid dès les années 1960. Il revient dans ses Mémoires sur la personnalité du président De Klerk.

De Klerk fut assez fin politicien pour décrypter les signes des temps, flairer l'atmosphère qui régnait désormais dans le pays, et agir en conséquence. Il agit dans un contexte mondial modifié par des événements tels que la chute du mur de Berlin, la libération de la Pologne, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie, la grogne en Amérique latine et en Afrique. Tout à coup, l'Union soviétique ne pouvait plus être brandie comme un épouvantail, responsable d'avoir conduit le violent autoritarisme sud-africain aux ultimes excès de l'apartheid. De Klerk capitula pour cette raison, mais compte tenu aussi du nouvel élan mondial en faveur des libérations nationales, de l'accroissement phénoménal des oppositions de l'intérieur et de l'extérieur, qui prenaient des formes multiples : sanctions économiques, manifestations syndicales, agitation dans les Églises et les universités, apparition de jeunes et vigoureux leaders noirs [...]. Mais De Klerk eut assez de talent et de rouerie¹ pour le faire avec panache. Manifestement encore persuadé qu'en lançant un mouvement de réforme, il pourrait le contrôler, définir ses paramètres et sa synergie, il catapulta le pays dans un avenir nouveau.

André Brink, *Mes bifurcations. Mémoires*, trad. de Bernard Turle, Actes
Sud, 2010.

1. Malice

Doc 3 p. 271 : Les Sud-Africains autour d'une table

En mars 1990, de premières négociations entre les représentants de l'ANC, dont Nelson Mandela récemment libéré, et le gouvernement sud-africain de Frederik De Klerk, se tiennent au Cap.

La première séance de pourparlers avec le gouvernement, début mai, dura trois jours. [...] Les ennemis historiques qui se combattaient depuis des siècles se rencontraient et se serraient la main. Beaucoup se demandèrent à haute voix pourquoi de telles négociations n'avaient pas eu lieu bien plus tôt. [...] Le fait même que les pourparlers eussent lieu était un jalon significatif de l'histoire de notre pays ; comme je le fis remarquer, la rencontre n'était pas seulement ce que l'ANC avait demandé pendant tant d'années, mais elle marquait la fin de la relation maître/esclave qui caractérisait les rapports entre Noirs et Blancs en Afrique du Sud. Nous ne venions pas à cette réunion en suppliants ou en solliciteurs, mais en tant que compatriotes sud-africains qui avaient droit à une place égale autour de la table. [...] D'un commun accord, nous mîmes sur pied un groupe de travail pour résoudre les nombreux obstacles qui étaient encore devant nous.

Nelson Mandela, *Un long chemin vers la liberté*, Fayard, 1995.

DOSSIER p. 272 – 273 : Le retour des violences génocidaires

La guerre qui éclate en 1991 dans l'ex-Yougoslavie entraîne des crimes de masse, que l'on pensait disparus à jamais de l'Europe depuis 1945. Le monde assiste alors à un nouveau génocide en 1994, à l'encontre des Tutsi au Rwanda.

Pourquoi peut-on parler de pratiques génocidaires à propos de certains conflits des années 1990 ?

Doc 1 p. 272 : L'extrémisme hutu

Les prêtres nous ont bien instruits et notre mouvement est un mouvement pacifique. Cependant, il faut savoir qu'il n'y a pas d'autre moyen d'avoir la paix que de se défendre soi-même. Rappelez-vous ce proverbe : « Qui veut la paix prépare la guerre ». [...] Il est écrit dans l'Évangile que si quelqu'un te gifle une joue, tu tendras la seconde. Moi, je vous le dis, cet évangile a changé dans notre mouvement : si quelqu'un te gifle une joue, tu lui en donneras deux de façon à ce qu'il ne puisse plus se relever. [...] Vous savez qu'il y a dans le pays des inyenzi¹ et qu'ils ont envoyé leurs enfants au front [...]. Pourquoi n'arrête-t-on pas les parents qui envoient leurs enfants et pourquoi ne les extermine-t-on pas ? Attendons-nous vraiment que ce soient eux qui viennent nous exterminer ? [...]

Et en vérité je vous le dis, comme cela est stipulé dans l'Évangile : lorsque vous laissez traîner parmi vous le serpent qui vient de vous mordre, alors c'est vous qui serez anéantis. [...] N'ayez pas peur ! Sachez bien que celui à qui vous ne couperez pas le cou, c'est lui-même qui vous le coupera.

Discours du leader hutu Léon Muge sera prononcé lors d'un meeting à Kabaya le 22 novembre 1992, dans Florent Piton, Le génocide des Tutsi du Rwanda, La Découverte, 2018.

1. « Cafard », terme par lequel les extrémistes hutu désignent les Tutsi.

Doc 4 p. 273 : Le nettoyage ethnique en Bosnie-Herzégovine

Les violations massives des droits de l'homme et du droit humanitaire international ne sont pas de simples caractéristiques de la guerre en Bosnie-Herzégovine : la méthode est délibérément appliquée pour créer des zones ethniquement homogènes. Dans son premier rapport, le rapporteur spécial a décrit la diversité des méthodes employées en vue du nettoyage ethnique : remplacement par des extrémistes des élus qui refusent de coopérer à l'application de la politique de nettoyage ethnique, harcèlements, discriminations, passages à tabac, tortures, exécutions sommaires, expulsions, confiscation des biens, licenciements, intimidations, destructions de mosquées, sièges des villes et villages et coupures des vivres et d'autres services dans les agglomérations habitées par des civils. [...]

Le rapporteur spécial tient à souligner que les Croates et les musulmans ne sont pas les seules victimes du nettoyage ethnique : les Serbes qui refusent de coopérer à l'application de cette politique en sont également victimes. Des rapports font état de l'exécution arbitraire de certains d'entre eux : par exemple, trois Serbes auraient été tués à Teslic le 2 juin 1992 pour avoir refusé de coopérer [...] dans les persécutions de musulmans et de Croates. De même, les membres de la famille Neskovic, accusés d'avoir caché des musulmans, ainsi qu'un commandant de la police serbe, ont été tués pour s'être élevés contre les exécutions de musulmans à Bratunac.

Rapport de Tadeusz Mazowiecki, rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU sur la situation en ex-Yougoslavie, 10 février 1993.

Cours 2. Depuis 2000 : comment organiser un monde multipolaire ?

(p. 274 – 275)

Depuis le début des années 2000, la puissance américaine est moins hégémonique. Les relations internationales se compliquent, avec la multiplication des conflits asymétriques et l'affirmation de nouvelles puissances.

A. L'ordre mondial ébranlé par de nouveaux acteurs

Le terrorisme islamiste. Le 11 septembre 2001, près de 3 000 personnes périssent dans la vague d'attentats perpétrés sur le sol américain par Al-Qaida. Ces attaques, retransmises en direct par les télévisions du monde entier, témoignent de la haine qu'éprouvent les jihadistes à l'égard de l'Occident. Si tous les islamistes ne prônent pas le terrorisme, la popularité de leurs idées dans de larges franges du monde musulman prouve que les valeurs occidentales sont loin d'être reconnues comme universelles.

POINT DE PASSAGE Le 11 septembre 2001 p. 278

Des conflits asymétriques. La difficulté des États-Unis à se prémunir du terrorisme et à assumer efficacement leur rôle de « gendarme du monde » s'explique principalement par la nature asymétrique des conflits contemporains. En effet, ceux-ci opposent rarement deux armées régulières clairement identifiées, comme lors de la guerre du Golfe. Le plus souvent, des troupes régulières font face à des combattants irréguliers, qui ne se battent pas au nom d'un État et se fondent parmi les populations civiles. D'où l'incapacité de l'armée américaine à stabiliser l'Afghanistan, occupé en 2001 en représailles aux attentats du 11 septembre, ou l'Irak, envahi en 2003 au prétexte d'y instaurer la démocratie et d'y neutraliser de prétendues armes de destruction massive. C'est en Irak en 2006 que plusieurs groupes islamistes forment Daesh : le mouvement apparaît au grand jour en 2013 quand il rompt avec Al-Qaida et s'étend aussi en Syrie.

B. Le rééquilibrage des puissances

De nouveaux venus dans la cour des Grands. Portés par leur prospérité économique, la Chine, l'Inde et le Brésil s'affirment dans les années 2000 comme des puissances émergentes. Elles contestent la prétention des États-Unis et de leurs alliés occidentaux à régir le monde. La Chine notamment, tout en ayant adopté le libéralisme économique, n'entend pas appliquer les principes du libéralisme politique défendus par les Occidentaux. Fort de sa réussite économique, Pékin investit massivement dans la modernisation de son armée et cherche à imposer sa domination sur l'ensemble de l'Asie-Pacifique. L'Inde et le Brésil réclament un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

Le retour de la Russie. Puissance ré-émergente, héritière de l'ancienne URSS, la Russie de Vladimir Poutine tire profit dans les années 2000 de l'envolée du cours des matières premières dont regorge son vaste territoire. Elle accuse les Occidentaux de chercher à l'encercler en étendant l'UE et l'OTAN vers l'est. Elle dénonce plus généralement l'ordre mondial américain, n'hésitant pas pour ce faire à recourir à la force en annexant la Crimée au détriment de l'Ukraine en 2014, ou en intervenant en Syrie pour soutenir son allié Bachar al-Asad à partir de 2015.

Des intérêts divergents. Depuis 2009, les dirigeants des BRICS se réunissent à intervalles réguliers pour tenter de coordonner leurs actions et ainsi de peser face aux puissances occidentales. Mais les divergences, voire les rivalités entre eux sont très fortes. La Russie qui souffre d'une démographie atone craint l'expansionnisme de son voisin chinois très peuplé. L'Inde et la Chine sont de longue date en lutte pour la suprématie en Asie.

C. Coopérer ou s'affronter ?

Des enjeux globaux. Nombre des problèmes que la mondialisation tend à accroître comme les crises environnementales, migratoires, sanitaires ou économiques, ne peuvent être réglés à l'échelle nationale. C'est pourquoi, malgré leurs rivalités, les États sont poussés à coopérer les uns avec les autres. À défaut d'un utopique gouvernement mondial, une « gouvernance mondiale » se renforce ainsi progressivement.

Des coopérations limitées. L'accord de Paris de 2015 contre le dérèglement climatique a été salué comme un exemple de coopération internationale. Mais les États-Unis, soucieux de défendre leurs industries, ont annoncé en 2017 leur intention de s'en retirer, tandis que les pays en développement refusent de subir des limitations que les pays occidentaux n'ont pas connues lors de leur industrialisation. Instituée en 2002 pour juger les coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, la Cour pénale internationale (CPI) demeure également imparfaite : seuls 123 des 193 États membres de l'ONU reconnaissent son autorité. C'est le cas de l'ensemble des membres de l'UE, mais pas des États-Unis, ni de la Chine ou de la Russie.

Le retour des affrontements entre grandes puissances ? L'intervention de la Russie en Ukraine en 2014 et les ingérences dont elle est accusée dans l'élection présidentielle américaine de 2016 font craindre à certains un retour de la guerre froide. Pour d'autres, le principal danger serait plutôt que les États-Unis tombent dans le « piège de Thucydide » (voir ci-contre) et déclenchent une guerre contre la Chine dont la montée en puissance fragilise leur position dominante.

DOSSIER p. 276 – 277 : Les multiples visages de la conflictualité

Les guerres « classiques », opposant les armées de plusieurs États, ne sont plus aujourd’hui qu’une forme de conflictualité parmi beaucoup d’autres. Le monde actuel connaît surtout des conflits asymétriques, comme le terrorisme, et des guerres civiles.

Quelles sont les nouvelles formes de conflits contemporains ?

Doc 1 p. 276 : La guerre asymétrique

L'asymétrie est le privilège du faible, qui cherche à vaincre le plus puissant en contournant les moyens qui assurent sa supériorité. [...] Face aux puissances qui ne peuvent outrepasser un ensemble de règles morales et d'engagements internationaux qu'elles ont cautionnés et qui, d'une certaine manière, interdisent certaines pratiques, les États faibles et, plus encore, les groupes armés non étatiques bénéficient d'une plus grande liberté d'action. Ce qui n'est pas permis aux démocraties l'est aux dictatures, et ce que ne peuvent faire des forces armées organisées, des groupes dispersés se le permettent sans états d'âme. Cette marge de manœuvre du faible, plus ou moins importante, définit la faille dans laquelle il peut déployer sa stratégie de contournement. Cette stratégie qui s'appuie sur une multitude de tactiques consiste à empêcher le fort de pouvoir faire usage de sa puissance, ou à rendre cette dernière inefficace. L'utilisation systématique de leurres, la guerre en milieu urbain, les attaques par surprise ou l'impossible identification de forces armées (en semant par exemple la confusion entre militaires et civils) sont autant de techniques de guerre asymétrique qui permettent au faible d'optimiser ses chances de succès à la fois en semant la confusion chez le fort et en réduisant au maximum les capacités de riposte de ce dernier.

Barthélémy Courmont, « Guerre asymétrique », dans Benoît Durieux, Jean-Baptiste Jangène Vilmer et Frédéric Ramel (dir.), Dictionnaire de la guerre et de la paix, PUF, 2017.

Doc 4 p. 277 : Le drone et le kamikaze : deux façons de faire la guerre

Alors que le kamikaze implique la fusion complète du corps du combattant avec son arme, le drone assure leur séparation radicale. Kamikaze : mon corps est une arme. Drone : mon arme est sans corps. Le premier implique la mort de l'agent. Le second l'exclut de façon absolue. Les kamikazes sont des hommes de la mort certaine. Les pilotes de drones sont des hommes de la mort impossible. En ce sens, ils représentent deux pôles opposés du spectre de l'exposition à la mort. Entre les deux, il y a les combattants classiques, les hommes de la mort risquée. On parle de « suicide bombing », d'« attentat suicide », mais quel serait l'antonyme ? Il n'existe pas d'expression spécifique pour désigner ceux qui peuvent tuer par explosion sans jamais exposer leur vie. Non seulement il ne leur est pas nécessaire de mourir pour tuer, mais, surtout, il leur est impossible d'être tués en tuant. Ce qui est en jeu, dans cette différence, du moins telle qu'elle apparaît en surface, c'est une certaine conception du rapport à la mort, à la sienne et à celle d'autrui, au sacrifice ou à la préservation de soi, au danger et au courage, à la vulnérabilité et à la destructivité. Deux économies politiques et affectives du rapport à la mort, celle que l'on donne et celle à laquelle on s'expose. Au sacrifice, incompréhensible et ignoble, que l'on interprète immédiatement comme un mépris de la vie sans s'aviser qu'il implique peut-être plutôt d'abord un mépris de la mort, on oppose une éthique de l'amour de la vie dont le drone est sans doute l'expression la plus achevée. Mais c'est bien nos vies et non la vie en général que nous chérissons.

Grégoire Chamayou, *Théorie du drone*, La Fabrique, 2013.

POINT DE PASSAGE p. 278 – 279 : Le 11 septembre 2001

En quoi les attentats du 11 septembre 2001 témoignent-ils des mutations contemporaines de la conflictualité ?

Doc 2 p. 278 : Un pays sous le choc

Aujourd'hui, nos concitoyens, notre mode de vie, notre liberté même ont été attaqués dans une série d'actes terroristes meurtriers. Les victimes étaient dans des avions ou dans leur bureau : secrétaires, hommes et femmes d'affaires, militaires et officiers, pères et mères, amis et voisins. Des milliers des vies ont soudain été fauchés par des actes de terreur maléfiques et méprisables. Les images des avions s'écrasant dans des bâtiments, des incendies, d'énormes structures s'effondrant nous ont remplis d'incrédulité, d'une tristesse terrible et d'une colère silencieuse mais inébranlable. Ces actes meurtriers ont été planifiés pour précipiter notre nation dans le chaos et le repli. Mais ils ont échoué. Notre pays est fort. Un grand nombre de personnes s'est mobilisé pour défendre notre grande nation. Les attaques terroristes peuvent secouer les fondations de nos plus hauts immeubles, mais elles ne peuvent pas ébranler les fondements de l'Amérique. Ces actes brisent l'acier, mais ils ne peuvent pas entamer la détermination américaine. L'Amérique a été visée parce que nous sommes le phare de la liberté et de la réussite dans le monde. Et personne n'empêchera cette lumière de briller.

L'enquête est en cours pour retrouver ceux qui sont derrière ces actes maléfiques. J'ai donné l'ordre que toutes nos ressources en matière de renseignement et de police s'attellent à retrouver les responsables et à les traduire en justice. Nous ne ferons aucune distinction entre les terroristes qui ont perpétré ces actions et ceux qui les hébergent.

George W. Bush, allocution télévisée, 11 septembre 2001.

Doc 4 p. 279 : Al-Qaida revendique les attentats

En ce mardi béni, 23 Jomada al-Tani 1422, correspondant au 11 septembre 2001 [...], le pays de l'Oncle Sam s'enfonçait dans le péché, se repaissait de despotisme, grimaçant envers le monde, allant son chemin, insouciant et joyeux, persuadé d'être intouchable, alors advint la catastrophe. [...]

Grâce aux avions de l'ennemi, [les terroristes] menèrent une opération hardie et belle, sans précédent dans l'histoire de l'humanité, et ainsi abattirent les deux totems de l'Amérique. Ils frappèrent le ministère de la Défense en plein cœur, ils frappèrent l'économie américaine en plein front, ils mirent le nez de l'Amérique dans la poussière et plongèrent dans la boue son arrogance. Ainsi se sont écroulées les tours jumelles de New York, entraînant dans leur chute ce qui était bien plus haut et plus énorme qu'elles. Le mythe de la Grande Amérique s'est écroulé ! Le mythe de la démocratie s'est écroulé ! Les gens se sont rendu compte que les valeurs de l'Amérique sont fausses ! Le mythe de la terre de la liberté s'est effondré ! Le mythe de la sécurité nationale américaine s'est effondré ! Le mythe de la CIA s'est écroulé, grâces en soient rendus à Dieu.

Oussama Ben Laden, Recommandations tactiques, texte rédigé sans doute en décembre 2002, dans Gilles Kepel, Jean-Pierre Milelli (dir.), Al-Qaida dans le texte, PUF, 2008.

DOSSIER p. 280 -281 : À quoi sert l'ONU ?

Paralysée durant la guerre froide par le droit de veto des grandes puissances, l'ONU a semblé retrouver sa liberté d'action depuis 1989. Mais les espoirs de renouveau ont rapidement cédé la place à de multiples critiques.

Comment l'ONU pourrait-elle remplir ses missions d'une manière plus efficace ?

Doc 2 p. 280 : L'efficacité des casques bleus en question

Piètres soldats, souvent jugés inefficaces sur le terrain, mal formés, peu disciplinés, les casques bleus traînent souvent une sale réputation, dans les pays où ils sont postés. À qui la faute ? [...] L'organisation a beau établir des règles, interdire formellement tout rapport sexuel avec des mineurs, l'octroi d'argent, de biens ou de services contre des faveurs sexuelles, elle n'est pas en mesure de les faire respecter. [...] C'est aux pays fournisseurs de ces bataillons de le faire. [...] Or dans la grande majorité des cas, il s'agit de pays pauvres, qui trouvent dans ces missions de casques bleus un moyen de financer leur propre armée. Le prix payé par soldat déployé est de 1 028 dollars par mois. Une somme colossale dans des pays tels que le Bangladesh, le Pakistan, l'Inde, l'Éthiopie, le Nigéria et le Rwanda, qui envoient le gros des bataillons sur le terrain. Des pays où la solde d'un soldat ne dépasse guère les 100 dollars par mois et encore, quand elle est payée.

Natacha Tatu, « Casques bleus en Centrafrique : le scandale de trop »,

L'Obs, 25 janvier 2015.

Doc 3 p. 280 : L'ONU et la crise climatique

Aujourd'hui je lance un appel aux responsables politiques, aux dirigeants d'entreprises, aux scientifiques et au grand public. Nous avons les outils pour rendre nos actions efficaces. Ce qui nous manque encore, même après l'accord de Paris¹, c'est le leadership et l'ambition de faire ce qui est nécessaire. Ce qui rend cela encore plus inquiétant, c'est que nous avons été prévenus. Les scientifiques nous le disent depuis des décennies, encore et encore. Trop de dirigeants refusent d'écouter. Beaucoup trop peu ont agi avec la vision exigée par la science. Nous voyons les résultats. Dans certaines situations, ils sont proches des pires scénarios des scientifiques. Les pays les plus riches du monde sont les premiers responsables de la crise climatique. Pourtant, les pays les plus pauvres et les populations et les communautés les plus vulnérables en ressentent les effets les plus graves. [...] Utilisons l'année qui vient pour des décisions cruciales dans les conseils d'administration, les lieux de décision et les parlements du monde entier. Construisons des coalitions et obtenons de nos dirigeants qu'ils nous écoutent. Il n'y a plus de temps à perdre.

Discours prononcé par António Guterres, le secrétaire général de l'ONU, à
New York le 10 septembre 2018.

1. Voir Cours 2, p. 275.

Doc 5 p. 281 : Réformer le Conseil de sécurité

Le Ghanéen Kofi Annan (1938-2018) a été secrétaire général de l'ONU de 1996 à 2007.

Le nœud du problème au sommet de la structure de pouvoir de l'ONU, c'est la composition du Conseil de sécurité. Nous avons aujourd'hui cinq membres permanents ayant un droit de veto – les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie, la France et la Chine –, ce qui se fonde essentiellement sur la réalité géopolitique qui existait à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les dix autres membres non permanents sont élus par l'assemblée générale pour deux ans, sur la base de la représentation géographique. Cette situation est intolérable aux yeux de certains et injustifiable pour presque tous. Le Japon et l'Allemagne acquittent les deuxième et troisième plus importantes contributions à l'ONU, mais n'ont pas de siège fixe à sa plus importante table. L'Inde a la deuxième population mondiale, mais pas de siège. Il n'y a pas de membre permanent d'Afrique ou d'Amérique latine. Pour que le Conseil de sécurité ait une légitimité au XXI^e siècle, il doit non seulement être efficace, mais aussi représentatif. Or, dans le passé, il n'a souvent été ni l'un ni l'autre. Quels que soient les défis de l'action collective, il est évident que le pouvoir économique et politique dans le monde s'est déplacé. Pourquoi des puissances régionales émergentes accepteraient-elles des structures dans lesquelles elles jouissent d'un statut de deuxième classe ?

Kofi Annan, *Interventions*, trad. de l'anglais par Jean-Luc Fidel, Odile Jacob, 2013.

DOSSIER p. 282 – 283 : La difficile mise en place d'une justice internationale

L'idée d'une justice pénale internationale, née avec les tribunaux de Nuremberg et de Tokyo en 1945, est redevenue d'actualité avec les crimes de masse commis dans l'ex-Yougoslavie et au Rwanda. L'ONU a créé deux tribunaux spéciaux, puis une Cour pénale internationale installée de manière permanente à La Haye.

Pourquoi la justice internationale n'est-elle pas encore universelle ?

Doc 1 p. 282 : Pourquoi une justice internationale ?

Lorsqu'ont commencé à être connues les premières informations, les premiers témoignages sur les atrocités commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, la mémoire collective de nos peuples a retrouvé l'horreur de temps que l'on croyait révolus. Mais l'histoire est porteuse de leçons. Les conditions ont changé depuis la Deuxième Guerre mondiale : les Nations unies ont désormais la charge d'assurer le maintien et le rétablissement de la paix et de la sécurité internationale. [...] Les exactions qui ont été perpétrées de toutes parts dans le conflit yougoslave ont créé une situation intolérable qui attise ce conflit et constitue par là même une menace à la paix et à la sécurité internationale. Poursuivre les responsables, c'est répondre à une exigence de justice vis-à-vis des victimes et vis-à-vis de la société internationale. Poursuivre les responsables, c'est aussi envoyer à ceux qui continuent à se livrer à ces crimes un message clair : ils auront à répondre de leurs actes. Poursuivre les responsables, c'est enfin, pour les Nations unies et notamment pour le Conseil de sécurité, remplir le mandat qui est le leur de maintenir et de rétablir la paix.

Intervention du représentant français à l'ONU suite à l'adoption de la résolution 808 instaurant le TPIY, New York, 22 février 1993.

Doc 4 p. 283 : L'Union africaine en froid avec la CPI

En mars 2009, pour la première fois de son histoire, la CPI émet un mandat d'arrêt contre un chef d'État en exercice, le président soudanais Omar el-Béahir. Cette inculpation suscite la colère de l'Union africaine¹.

La position africaine est bien connue. Nous sommes pour la lutte contre l'impunité. Nous ne sommes pas pour l'impunité. [...] Nous ne sommes même pas contre la Cour pénale internationale puisque 32 pays africains en sont membres. Si donc nous quittons la Cour, la Cour tombe. Nous ne sommes ni contre la justice, ni contre la Cour. Nous sommes contre la manière dont la justice est rendue puisque le procureur [...] ne juge et ne condamne que des Africains. Est-ce que cela veut dire que rien ne se passe ailleurs dans le monde ? Est-ce que cela veut dire qu'au Pakistan, en Afghanistan, à Gaza, en Tchétchénie, il n'y a rien ? Il n'y a qu'en Afrique qu'il y a des problèmes ? Pourquoi n'y a-t-il personne d'autre de jugé que des Africains ? C'est la question que l'on se pose.

Jean Ping, président de la Commission de l'Union africaine, propos tenu
lors d'une conférence de presse en mars 2009.

1. Organisation créée en 1963, pour organiser la coopération entre tous les États africains.

SYNTHÈSE p. 284 : Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

Pourquoi la fin de la guerre froide ne s'est-elle pas traduite par un apaisement du monde ?

1. L'espoir d'un apaisement du monde

La fin de la guerre froide, permise par l'effondrement de l'URSS, laisse les États-Unis sans rival de taille comparable. De superpuissance d'un monde bipolaire, ils s'imposent comme l'« hyperpuissance » d'un monde unipolaire.

Pour le président George Bush senior, cette évolution laisse présager l'émergence d'un « nouvel ordre mondial » plus juste et moins belliqueux. Désormais, c'est le respect du droit international et non le seul rapport de force entre puissances qui doit régir les relations internationales.

L'ONU, dont le fonctionnement avait été bloqué dès sa création par le droit de veto dont disposaient les deux Grands, peut enfin jouer pleinement son rôle. En 1991, elle est à l'origine de la coalition internationale qui libère le Koweït de l'occupation irakienne sous la conduite des États-Unis.

La fin de l'affrontement bipolaire facilite les progrès de la démocratisation dans le monde. Tour à tour, les anciennes républiques socialistes est-européennes, les dictatures conservatrices latino-américaines et le régime d'apartheid sud-africain s'effondrent.

2. Gouverner un monde instable

Mais les espoirs d'un monde apaisé par la fin de la rivalité entre les deux Grands sont vite contredits. L'essor des revendications identitaires, ethniques ou religieuses débouche par endroits sur des violences de masse à caractère génocidaire (Rwanda en 1994, Yougoslavie en 1995). Il se traduit aussi par le développement de l'islamisme dont certains adeptes recourent au terrorisme (attentats du 11 septembre 2001).

Confrontées à des guerres de plus en plus souvent civiles et/ou asymétriques, dans lesquelles s'entrecroisent les intérêts d'acteurs multiples et parfois mal identifiés, l'ONU et les grandes puissances ont du mal à imposer leurs solutions.

Les rapports de force internationaux sont bouleversés par l'émergence de nouvelles puissances (Inde, Chine, Brésil) et la réémergence d'autres (Russie). Loin d'assister à l'avènement d'un monde unipolaire comme on l'avait pensé au début des années 1990, c'est bien plutôt un monde multipolaire qui émerge, les États-Unis ne pouvant ni ne souhaitant gérer seuls les affaires du monde.

Cette multiplication des puissances rend d'autant plus nécessaire leur coopération, notamment pour affronter des défis globaux comme la crise climatique. Mais le rêve d'une gouvernance mondiale se heurte à la réalité des ambitions contradictoires des grandes puissances.